



No de résolution
ou annotation

48^E SÉANCE

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue le mardi 19 mai 2026, à 19 h, au centre administratif, situé au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Francis Murphy.

À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M. Francis Murphy, membre du conseil d'administration
M. Rafik Bourennani, membre du conseil d'administration
M^{me} Chantal Croteau, membre du conseil d'administration
M^{me} Émilie Dumas, membre du conseil d'administration
M^{me} Sandra Godmer, membre du conseil d'administration
M. Sylvain Houle, membre du conseil d'administration
M^{me} Caroline Lapointe, membre du conseil d'administration
M^{me} Geneviève Larche, membre du conseil d'administration
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration
M. Antony Rouillard, membre du conseil d'administration
M. Maurice Veillet, membre du conseil d'administration

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Pressé, directeur général
M^{me} Claudie Brière, directrice, Service des ressources financières
M. Mathieu Ouellet, participant sans droit de vote
M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale

SONT ABSENTS :

M^{me} Karine Gaudet, membre du conseil d'administration
M. Adel Trabelsi, membre du conseil d'administration

INVITÉS :

M^{me} Josée Ferron, directrice, Service des ressources humaines
M^{me} Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives
M^{me} Caroline Neveu, coordonnatrice en communications
M. Luc Thiboutot, directeur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Francis Murphy, président, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre avec l'ajout d'un point d'information en 9.1 :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration des conflits d'intérêts
4. Questions du public
5. Ordre du jour de consentement
 - 5.1. Adoption - Procès-verbal de la séance du 17 mars 2026
 - 5.2. Adoption - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 avril 2026
 - 5.3. Attestation de conformité



No de résolution
ou annotation

48^E SÉANCE

- 5.4. Reddition de compte de la direction générale
- 5.5. Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie
- 6. Points en lien avec la mission**
 - 6.1. Rapport de la direction générale
 - 6.2. Suivi - Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
 - 6.3. Suivi – Responsable du traitement des plaintes
- 7. Rapport des comités et décisions/suivis afférents**
 - 7.1. Comité de vérification**
 - 7.1.1. Rapport de la présidence du comité
 - 7.1.2. Adoption – Grille tarifaire du transport scolaire 2026-2027
 - 7.1.3. Recommandations du comité de répartition des ressources
 - 7.1.3.1. Adoption - Orientations budgétaires 2026-2027
 - 7.1.3.2. Adoption – Politique concernant les objectifs, principes et critères de répartition des revenus
 - 7.1.3.3. Adoption – Répartition des surplus
 - 7.2. Comité des ressources matérielles et informatiques**
 - 7.2.1. Rapport de la présidence du comité
 - 7.3. Comité des ressources humaines**
 - 7.3.1. Rapport de la présidence du comité
 - 7.3.2. Adoption - Modification au calendrier scolaire pour du temps de concertation
 - 7.3.3. Adoption – Plan d'effectifs du personnel professionnel
 - 7.3.4. Adoption – Plan d'effectifs du personnel de soutien
 - 7.3.5. Information – Mise en disponibilité et non-renouvellement du personnel enseignant
 - 7.3.6. Adoption – Structure administrative du personnel d'encadrement
 - 7.4. Comité de gouvernance et d'éthique**
 - 7.4.1. Rapport de la présidence du comité
 - 7.4.2. Adoption – Calendrier des séances du conseil 2026-2027
- 8. Autres points de décision**
- 9. Points de discussion et d'information**
 - 9.1. Val-d'Or en 6^e année
- 10. Questions diverses**
- 11. Levée de la séance**

DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré par les membres du conseil d'administration.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil d'administration.

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les traiter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement pour qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet des délibérations requises.

CA_042-25-26

Procès-verbal de la séance du 17 mars 2026

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 mars 2026 soit adopté et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

48^E SÉANCE

CA_043-25-26

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 avril 2026

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 avril 2026 soit adopté et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

Adoptée

Suivi au procès-verbal – Séance extraordinaire du 7 avril 2026

En réponse aux questions soulevées lors de la séance, M. Pressé présente un portrait du plan de relève du personnel d'encadrement de 2021-2022 à ce jour.

Attestation de conformité

La directrice générale adjointe dépose une attestation de conformité confirmant que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois respecte ses obligations légales.

Reddition de compte de la direction générale

Le directeur général dépose la reddition de compte des décisions prises en application du Règlement concernant la délégation des fonctions et pouvoirs du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois.

Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie

Aucun nouveau formulaire n'est déposé.

POINTS EN LIEN AVEC LA MISSION

Rapport de la direction générale

M. Jean-François Pressé, directeur général, et Mme Claudie Brière, directrice générale adjointe, présentent leur rapport d'activités.

En lien avec l'enjeu 1, M. Pressé souligne notre participation à la graduation de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes. Il mentionne aussi la tenue du comité FGJ/FGA/FP instauré cette année afin de suivre la diplomation et la qualification de nos élèves de plus près. Il présentera d'ailleurs un atelier à ce sujet lors de la communauté de pratique (CoP) des directions générales en juin prochain.

Pour les activités en lien avec l'enjeu 2, Mme Brière souligne que le suivi du processus de redécoupage des quartiers se poursuit. Les élèves étaient invités à visiter l'école Notre-Dame-de-Fatima vendredi dernier. Nous avons constaté une bonne participation des enfants et des parents à cette activité. Une rencontre de présentation du projet éducatif pour les parents se déroulera bientôt.



No de résolution
ou annotation

48^E SÉANCE

Relativement à l'enjeu 3, Mme Brière souligne notre participation à la semaine d'action contre le racisme, notamment par la présence de la direction générale et de plusieurs classes à la Marche Gabriel-Commanda.

Suivi - plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

M. Pressé présente un suivi du taux de participation aux sondages annuels aux élèves, membres du personnel et parents.

Mme Caroline Neveu, conseillère en communication, présente les résultats du sondage aux parents. Les membres discutent sur la façon de joindre nos familles moins à l'aise avec ce type de sondage.

Les résultats des autres sondages seront présentés lors d'une prochaine séance.

Suivi – Responsable du traitement des plaintes

Mme Nathalie Legault, secrétaire générale et responsable du traitement des plaintes pour le Centre de services scolaire présente le rapport du responsable du traitement des plaintes 2024-2025. Pour les prochaines années, il sera présenté lors de la séance du conseil de décembre.

RAPPORT DES COMITÉS ET DÉCISIONS/SUIVIS AFFÉRENTS

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Rapport de la présidence du comité

Mme Sandra Godmer informe le conseil des sujets abordés lors du comité de vérification du 7 mai dernier. Outre les discussions relatives aux points d'adoption subséquents, le comité a eu une présentation du plus récent rapport trimestriel. Les résultats à ce jour sont comparables à ceux de l'an dernier, ce qui avait été planifié a été réalisé et notre nombre d'ETC a bien été contrôlé.

CA_044-25-26

Grille tarifaire du transport scolaire 2026-2027

CONSIDÉRANT que l'article 298 de la Loi sur l'instruction publique précise qu'un centre de services scolaire peut permettre à d'autres personnes que celles pour lesquelles elle organise le transport des élèves d'utiliser le service en fonction du nombre de places disponibles et fixer le tarif qu'elle requiert pour ce transport;

CONSIDÉRANT la Politique de gestion concernant le transport scolaire du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT le projet de grille tarifaire présenté.



No de résolution
ou annotation

48^E SÉANCE

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité consultatif de transport et du comité de vérification.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE la grille tarifaire du transport scolaire 2026-2027 soit adoptée telle qu'elle a été présentée.

Adoptée

Recommandations du comité de répartition des ressources (CRR)

CA_045-25-26

Orientations budgétaires 2026-2027

CONSIDÉRANT que le comité de répartition des ressources (CRR) doit faire des recommandations au conseil d'administration relativement aux objectifs, principes et critères de répartition des revenus du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT la présentation des orientations budgétaires 2026-2027;

CONSIDÉRANT les recommandations du CRR;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité de vérification.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE les orientations budgétaires 2026-2027 soient adoptées telles qu'elles ont été présentées.

Adoptée

CA_046-25-26

Politique concernant les objectifs et les principes de répartition de revenus entre les établissements et les services 2026-2027

CONSIDÉRANT le projet de *Politique déterminant les objectifs, principes et critères de répartition des revenus entre ses établissements et services*;

CONSIDÉRANT que ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du comité de répartition des ressources faite en application du quatrième alinéa de l'article 193.3 de la LIP;

CONSIDÉRANT que ce projet fait également l'objet d'une recommandation positive du comité de vérification.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'ADOPTER la *Politique déterminant les objectifs et les principes de répartition des revenus entre ses établissements et services*.

Adoptée

No de résolution
ou annotation

48^E SÉANCE

CA_047-25-26

Répartition des surplus 2025-2026

CONSIDÉRANT la mise en place du comité de répartition des ressources (CRR) prévu à la Loi sur l'instruction publique depuis le 1^{er} juillet 2017;

CONSIDÉRANT que le CRR doit faire des recommandations au conseil d'administration quant à l'affectation des surplus des établissements;

CONSIDÉRANT les recommandations du CRR;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité de vérification.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'ENTÉRINER les recommandations du comité de répartition des ressources relativement à l'affectation des surplus 2025-2026 des établissements du Centre de services scolaire.

Adoptée

COMITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUE

Rapport de la présidence du comité

M. Sylvain Houle présente les sujets abordés lors de la rencontre tenue le 1^{er} mai. Des suivis ont été effectués dans plusieurs dossiers notamment en lien avec les cibles budgétaires, le suivi des démarches en lien avec le dégât d'eau à l'école Notre-Dame-de-Fatima, les appels d'offres pour les contrats d'entretien ménager et le suivi des travaux d'aménagement des nouvelles classes.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Rapport de la présidence du comité

M. Antony Rouillard, président, précise que les sujets abordés lors de la rencontre seront principalement traités aux points suivants.

CA_048-25-26

Modification au calendrier scolaire pour du temps de concertation

CONSIDÉRANT les demandes de modifications au calendrier scolaire reçues :

Écoles	Nombre de journées de concertation demandées
École Saint-Philippe	4 journées
École Sainte-Lucie	4 journées
École institutionnelle Chanoine-Delisle	4 journées
Polyvalente Le Carrefour	4 journées
École alternative Papillon-d'Or	8 demi-journées

No de résolution
ou annotation

48^E SÉANCE

CONSIDÉRANT que chaque demande de modification est appuyée d'une résolution du conseil d'établissement et que les consultations requises ont été effectuées;

CONSIDÉRANT que chaque projet déposé respecte le temps d'enseignement prévu aux régimes pédagogiques des secteurs jeunes et adultes;

CONSIDÉRANT que le temps de concertation est un levier important pour la réussite des élèves.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE chaque demande de modification soit acceptée telle que proposée, à la condition que la direction d'établissement s'assure :

- QUE le temps de concertation amène des changements et des améliorations de pratiques pédagogiques et accroît l'engagement de l'élève dans ses apprentissages;
- QUE le temps de concertation se réalise en équipe-cycle ou en équipe-école/centre par la mise en place de services ou de pratiques pour soutenir et favoriser la réussite des élèves;
- QUE l'établissement propose des solutions aux parents afin d'assurer une bonne conciliation école-famille;
- QUE l'équipe-école ou l'équipe-centre s'engage à développer une pratique de reddition de comptes de ces journées au conseil d'établissement et à la direction générale.

Adoptée

CA_049-25-26

Plan d'effectifs du personnel professionnel 2026-2027

CONSIDÉRANT les besoins des services professionnels et complémentaires pour le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT les besoins en personnel professionnel dans les écoles et les centres pour l'année scolaire 2026-2027;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE les postes suivants soient ouverts :

Corps d'emploi	Lieu de travail école, centre ou service	Heures par semaine
Travailleur.se social.e (régulariser poste surnuméraire depuis 2023)	Le Transit	35 h
Agent.e de développement (régulariser poste surnuméraire depuis 2024)	Ressources éducatives	35 h
Orthophonistes (2 postes)	Ressources éducatives	35 h

No de résolution
ou annotation

48^E SÉANCE

Corps d'emploi	Lieu de travail école, centre ou service	Heures par semaine
Psychoéducateur.trice	Saint-Isidore	35 h
Travailleur.se social.e	Notre-Dame-de-Fatima	35 h
Agent.e de développement (sexologue)	Ressources éducatives	35 h

QUE les postes suivants soient abolis :

Corps d'emploi	Lieu de travail école, centre ou service	Heures par semaine
Conseiller.ère en formation scolaire (vacant)	Centre l'Horizon (FGA)	28 h
Agent.e de développement SST (vacant)	Ressources humaines	35 h
Agent.e de développement (sexologue)	Ressources éducatives	26 h15

Adoptée

CA_050-25-26

Plan d'effectifs du personnel de soutien 2026-2027

CONSIDÉRANT que le Centre de service scolaire dispose, pour le secteur général, d'une période de 30 jours pour aviser la personne régulière de l'abolition de son poste;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire dispose, pour le secteur de l'adaptation scolaire, d'une période de 5 jours pour aviser la personne régulière de l'abolition de son poste;

CONSIDÉRANT les besoins en personnel de soutien pour l'année scolaire 2026-2027;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE les postes suivants soient ouverts :

Secteur général

Corps d'emploi	Lieu de travail école, centre ou service	Heures par semaine
Secrétaire	Saint-Sauveur (maison des Sœurs)	25 h
Secrétaire	Des Explorateurs	20 h
Technicien.ne en loisirs	Papillon d'Or	20 h
Surveillant.e d'élèves	Le Tremplin	8 h30 min

No de résolution
ou annotation

48^E SÉANCE

<i>Corps d'emploi</i>	<i>Lieu de travail école, centre ou service</i>	<i>Heures par semaine</i>
Secrétaire	Centre de formation professionnelle	35 h
Secrétaire	Centre de formation professionnelle	35 h
Surveillant.e d'élèves	Le Carrefour	35 h
Secrétaire	Notre-Dame-de-Fatima	25 h
Surveillant.e d'élèves	Le Tremplin	18 h30 min
Agent.e de bureau cl. Principale	Centre de formation professionnelle	35 h
Mécanicien.ne de machines fixes (usine secteur des mines)	Centre de formation professionnelle	38 h 45min
Mécanicien.ne classe I	Centre de formation professionnelle	38 h 45 min

QUE les postes suivants soient abolis :

Secteur général

<i>Corps d'emploi</i>	<i>Lieu de travail école, centre ou service</i>	<i>Heures par semaine</i>
Secrétaire de gestion (vacant)	Ressources humaines	35 h
Technicien.ne en travail social (vacant)	St-Joseph	25 h
Technicien.ne en travail social (vacant)	Notre-Dame-de-Fatima	35 h
Secrétaire (vacant)	Le Transit	25 h
Technicien.ne en travail social (vacant)	Le Transit	35 h
Technicien.ne en organisation scolaire (vacant)	Ressources éducatives	35 h
Secrétaire (vacant)	Notre-Dame-de-Fatima	20 h
Surveillant.e d'élèves	Le Tremplin	30 h
Agent.e de bureau cl. I	Centre de formation professionnelle	35 h
Mécanicien.ne cl. I	Centre de formation professionnelle	38 h 45 min
Mécanicien.ne cl. II	Centre de formation professionnelle	38 h 45 min

Adoptée



No de résolution
ou annotation

48^E SÉANCE

Information - Mise en disponibilité et non rengagement du personnel enseignant

Madame Josée Ferron, directrice, Service des ressources humaines, confirme qu'au terme de la séance de d'affectation tenue le 12 mai 2026, l'ensemble du personnel enseignant a été réaffecté à l'un des postes disponibles, et ceci en respect des dispositions de la convention collective.

CA_051-25-26

Structure administrative du personnel d'encadrement 2026-2027

CONSIDÉRANT les articles 133 et 134 du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal* stipulant que le centre de services scolaire établit et adopte par résolution sa structure administrative du personnel d'encadrement;

CONSIDÉRANT la structure administrative du personnel d'encadrement présentée par le directeur général pour l'année scolaire 2026-2027;

CONSIDÉRANT que cette structure vise à maintenir des services de qualité afin de respecter nos obligations et favoriser la réussite des élèves.

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été menées;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'ADOPTER la structure administrative 2026-2027 du personnel d'encadrement telle qu'elle a été présentée par le directeur général.

Adoptée

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Rapport de la présidence du comité

M. Maurice Veillet, vice-président du comité, informe les membres du conseil des sujets abordés lors de la rencontre du 6 mai.

En plus du projet de calendrier des séances du conseil pour 26-27, les membres ont notamment effectués le suivi du taux de réalisation de la formation obligatoire, le suivi du processus de désignation des membres au conseil d'administration et révisé la version préliminaire d'un projet de processus d'accueil des nouveaux membres du conseil. Le suivi du questionnaire d'évaluation du fonctionnement sera présenté lors de la séance du conseil de juin.



No de résolution
ou annotation

48^E SÉANCE

CA_052-25-26

Calendrier des séances du conseil d'administration 2026-2027

CONSIDÉRANT le *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration*;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit adopter le calendrier de ses séances ordinaires pour 2026-2027;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE les séances régulières du conseil d'administration se tiennent selon le calendrier suivant :

Mardi	25 août 2026	19 heures
Mardi	20 octobre 2026	19 heures
Mardi	15 décembre 2026	19 heures
Mardi	16 février 2027 (séance publique d'information)	19 heures
Mardi	16 mars 2027	19 heures
Mardi	18 mai 2027	19 heures
Mardi	15 juin 2027	19 heures

QUE les séances se tiennent au Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, situé au 799, boulevard Forest, Val-d'Or.

QU'advenant l'annulation d'une séance ou le changement du lieu ou de l'heure prévus au calendrier, un avis sera donné à cet effet conformément à la Loi.

Adoptée

AUTRES POINTS DE DÉCISION

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION

Val-d'Or en 6^e année :

M. Maurice Veillet informe le conseil du prochain lancement d'un livre rédigé par un ancien élève de l'école alternative Papillon-d'Or, M. Olivier Ballou. Le lancement de l'œuvre, qui suit le parcours de six camarades de classes, se déroulera le 2 juin à la Bibliothèque municipale de Val-d'Or.



No de résolution
ou annotation

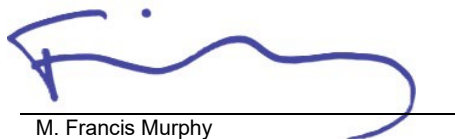
48^E SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

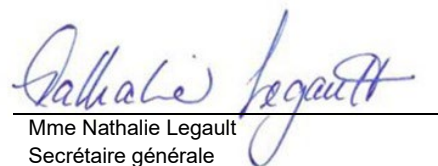
Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.



M. Francis Murphy
Membre du conseil d'administration



Mme Nathalie Legault
Secrétaire générale